

Communiqué de presse

Jumelage institutionnel Tunisie – Union Européenne

Séminaire de clôture du projet de jumelage

APPUI A LA GESTION BUDGETAIRE PAR OBJECTIFS (GBO)

02 JUILLET 2015 – << MOVENPICK HOTEL DE GAMMARTH >>

« Un jumelage fructueux pour une réforme de longue haleine »

Dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3A II) entre la Tunisie et l'Union européenne, **Mme Boutheina Ben YAGHLAN**, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, en présence de SE l'ambassadeur de France en Tunisie, Mr **Francois GOUYETTE** et de Mme **Armelle LIDOU** chef de coopération de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie, a présidé la séance d'ouverture du séminaire de clôture du projet de jumelage portant sur «l'appui à la gestion budgétaire» organisé le 02 juillet 2015 à l'hôtel MÖVENPICK de Gammarth.

Ce projet conclu entre le ministère des Finances Tunisien et le ministère de l'Economie et des Finances Français et mis en œuvre par Expertise France a été financé par l'Union Européenne à hauteur de 2 millions d'euros et lancé fin Aout 2011 afin de soutenir la mise en œuvre de la réforme budgétaire entamée en Tunisie depuis 2004 par la mise en place progressive de la Gestion Budgétaire par Objectifs.

Cette réforme vise à améliorer la gestion des finances publiques en vu d'une meilleure utilisation des fonds publics, par un renforcement de la gouvernance financière de l'Etat et une meilleure transparence de sa comptabilité.

Ce séminaire de clôture a eu pour objectif de dresser le bilan des actions menées durant les 48 mois du projet de jumelage et de tracer, dans le cadre d'une table ronde, les perspectives futures de la réforme GBO.

Le projet de jumelage a été Jugé « fructueux » puisqu'il a aidé à marquer une avancée concrète dans la mise en place progressive de la GBO notamment à travers :

- L'élaboration d'un projet d'une nouvelle **loi organique du budget « constitution financière de l'Etat »** qui sera soumise au vote de l'ARP d'ici la fin de l'année 2015,
- La conception et le développement d'une nouvelle nomenclature des dépenses de l'Etat,
- Des mesures d'accompagnement : Formation des formateurs, guide méthodologique de mise en œuvre de la GBO, développement d'un logiciel web de suivi de la performance, etc..
- L'élaboration d'un projet de décret fixant les attributions managériales des responsables des programmes.
- Expérimentation de la comptabilité en partie double au niveau de la Paierie Générale de la Tunisie

Aussi, le séminaire a permis aux différentes parties prenantes de discuter des perspectives et des défis futurs de la réforme GBO dont principalement :

- La déclinaison de la GBO et de la logique de la performance au niveau régional,
- La préparation de la comptabilité générale de l'Etat,
- La mise en place d'une gouvernance informatique et le développement des systèmes d'information adaptés à la nouvelle gestion en mode GBO.

Pour aller plus loin, Rv sur le site internet de la réforme : www.gbo.tn